

Réunion de Conseil d'Administration du 27 Août 2016

Compte Rendu

Présents : Georges COURTAY
Christian MASSON
Marie France MASSON
Philippe MONCOEFFE
Jean MORAINÉ
Lucien POIROT

Excusés : Michel MARTINEAU
Patricia NOESSER
Jean RIBY

1 – Adhésions 2016 :

- à ce jour, l'association est composée de 86 adhérents.
- nouvelles fiches d'inscription mentionnant l'intégration de la cotisation 2017 pour tout adhérent prenant sa cotisation à compter du mois de Septembre 2016

2 – Ordre du jour pour la prochaine réunion AUPPSV/SPL du 8 Septembre 2016

Mme NOEL a souhaité qu'elle se fasse en présence de Mr CHARPENTIER. Elle tiendra lieu de réunion préparatoire au Conseil Portuaire.

Seront présents à cette réunion : Georges COURTAY, Philippe MONCOEFFE, Lucien POIROT

Travaux:

- * point sur le dévasement
- * point sur l'installation des pontons
- * restauration de la cale Tatihou
- * devenir de la Marina, point et financement des futurs travaux
- * école de voile
- * amortisseurs pour les portillons de passerelles
- * entrée des sanitaires de la Marina
- * autres

Budget SPL :

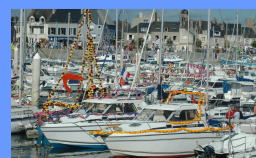
- * prévisionnel à fin 2016
 - tendance
 - incidence financière des manifestations de la municipalité sur le budget (recette, dépense)
 - incidence financière pour la fête foraine (recette, dépense, rétrocession de la part du feu d'artifice à la municipalité)
 - incidence financière par la fermeture de la Marina jusqu'à fin 2016
 - incidence financière de la fréquentation 2016
 - entretien espace vert

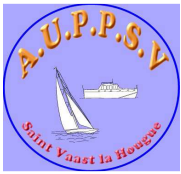
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





* prévisionnel pour 2017

- tendance, évolution des tarifs
- modalités de participation de la municipalité au coût des manifestations
- modalités de participation des résidents à la consommation électrique
- intégration des intérêts pour l'emprunt de 1 700 000 €

* consommation électrique sur le port

- connaître la consommation par ponton, pour la zone technique, pour les pêcheurs à quai, pour les différentes manifestations

Conseil portuaire

* compte rendu de la réunion du 22 Avril 2016

- quand aurons nous le compte rendu ?
- diffusion à tous les membres du Cluppp

* date de la prochaine réunion

Divers :

* nettoyage zone technique le long du grillage, des bouches d'évacuation, entretien des points d'eau, entretien des bornes électriques

* mise en place d'une vitrine propre à l'association à l'extérieur de la Capitainerie

* restauration macaron et parking plaisancier (panneau plus incitatif et demande d'un contrôle plus rigoureux avant fermeture complète de la zone)

- amendes aux plaisanciers pour défaut de stationnement intolérable pendant les manifestations
- amendes aux plaisanciers pour stationnement sur place "15 minutes" sans contrôle du temps
- contrôle rigoureux des camping-cars n'appartenant pas à des plaisanciers

* remorques pêcheurs

* information sur les règles de sécurité à observer dans le port à la sortie des travées (priorité) et à la sortie des portes

* propreté du port

* déplacement cendrier se trouvant sous le panneau d'affichage de la météo

* accueil des visiteurs en terme de placement insuffisant voire inexistant entraînant des situations dangereuses dans les travées

- revoir les panneaux des pontons C et E pour la délimitation "Résidents" et "Visiteurs" avec amélioration du marquage sur les pontons
- un résident doit obligatoirement marquer sa place s'il veut la retrouver après une à la journée
- quelle utilisation est faite du logiciel de gestion des emplacements ?
- insatisfaction de certains visiteurs qui ne reviendront peut être pas

* douches gratuites (résidents et visiteurs) dans la majorité des ports

* manifestation aux lampions du 15 Août sans encadrement de sécurité et sous quelle responsabilité portuaire ?

* local pour permanence de l'association

3 – Assemblée générale de l'Association

2 dates sont retenues : 19 ou 26 Novembre

4 – Infos sur le site

- réglementation pour le pavillon Belge
- nouvelle fiche de sécurité pour l'équipement des navires de plaisances de Mai 2016

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

